



INFORMATION PRESSE DECEMBRE 2018

*Elections professionnelles :
le SNDGCT* se félicite de ses résultats en augmentation constante*

Lors des élections professionnelles qui ont eu lieu jeudi 6 décembre dernier, les fonctionnaires territoriaux ont été appelés à voter pour choisir leurs représentants du personnel siégeant dans les organismes consultatifs de la fonction publique**.

Pour ce mandat d'une durée de quatre ans, **le SNDGCT* a présenté 81 listes exclusivement pour la catégorie A, dans les Centres de Gestion.** Suite à l'annonce des résultats, il renforce une nouvelle fois sa représentativité auprès des cadres territoriaux et sa légitimité au niveau national en CAP A. **Il se voit attribuer 8 301 voix, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2014.** Le SNDGCT gagne ainsi 6 nouveaux sièges (soit 180). **Au total, 44 de ses listes sont arrivées en première position des suffrages.**

Ce succès se confirme en CCP A : le SNDGCT remporte 38 sièges avec 551 voix. Avec 16 listes présentées **en CT** (6 en 2014), il obtient 18 sièges avec 2 536 voix. Une augmentation notoire pour ce syndicat qui vient de fêter ses 70 ans.

▪ **UNE FORCE SYNDICALE INCONTOURNABLE**

Cette progression majeure résulte d'un travail soutenu dans les départements et d'une volonté constante de constituer le plus de listes possibles. En 2014, avec plus de 8 132 voix et 174 sièges (76 listes), le SNDGCT obtenait déjà son meilleur score dans le cadre des élections professionnelles. En 2008, il avait atteint 4 379 voix et 102 sièges (60 listes).

* Le **SYNDICAT NATIONAL DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES** créé en 1948 est une organisation professionnelle qui regroupe des dirigeants territoriaux de collectivités (DGS, Directeurs Généraux Adjoins des Services, cadres de direction du CNFPT et agents retraités des catégories précitées) et de centres de gestion. Il compte aujourd'hui 4 000 adhérents, dont plus de 3 000 en activité. www.sndgct.fr - @SNDGCT

** Comité Technique - CT, Commission Administrative Paritaire - CAP, Commission Consultative Paritaire - CCP).

INFORMATIONS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRES DU SERVICE DE PRESSE :

CABINET VERLEY - Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH - EMILIE SAINT-PIERRE
Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com
www.cabinet-verley.com